



*Le **Mouvement Europe-Écologie-Les-Verts** est composé de deux collèges : le **Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.*

*L'**Agora**, instance qui coordonne les actions des deux collèges, est composée de 30 membres de chaque collège, soit 60 personnes.*

*Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif**, cette infolettre, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.*

---

## **Appel à candidature pour participer à l'Agora d'EELV.**

Les nouveaux statuts du mouvement d'Europe-Ecologie-Les-Verts, ainsi que le Règlement intérieur du Réseau coopératif donnent une nouvelle vie au Réseau coopératif d'EELV, identifié désormais comme le second collège du Mouvement EELV.

Les cinq années précédentes ont permis d'expérimenter une nouvelle manière de faire de la politique (recherche du consensus, tirage au sort, expérimentations régionales ...) qui se traduit désormais dans notre Règlement intérieur.

Vous avez déjà cotisé au Réseau coopératif, montrant ainsi votre intérêt pour cette structure coopérative d'EELV, novatrice dans la sphère politique. Maintenant qu'elle s'est structurée pour se déployer, si vous êtes tenté d'y participer, vous pouvez rejoindre le collectif qui l'animera au quotidien. Pour cela, portez-vous candidat pour participer à l'Agora d'EELV composée de 30 membres issus du parti politique EELV et 30 membres issus du Réseau coopératif.

En étant membre de l'Agora, vous participerez aux discussions et décisions prises par cette instance qui coordonne les deux collèges d'EELV, mais aussi aux discussions et prises de décision sur le fonctionnement opérationnel du Réseau coopératif.

Pour vous porter candidat à l'AGORA d'EELV :

- Connectez vous sur le lien suivant (<https://framadate.org/7TzzhWWnJXfNcPeu>), identifiez vous avec votre email, cochez la case "Agora", et enregistrez votre saisie.
- Ou bien envoyez un courriel de candidature à l'adresse [nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr](mailto:nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr). Votre inscription sera alors prise en compte manuellement.

- Si vous n'avez pas cotisé au Réseau coopératif cette année, faites le sur Internet sur <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>, et transférez le courriel de confirmation de paiement (10 euros pour le reste de l'année 2016) à l'adresse mail [nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr](mailto:nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr)

Denis GUENNEAU  
Coopérateur EELV  
Marseille

---

## «Trois jours pour réinventer EELV » : Comment comprendre ce titre du programme *des Journées d'été de Lorient* ?

Voici, en quelques phrases de différents auteurs, glanées ici ou là dans les 13 plénières ou ateliers auxquels j'ai participé, ce que j'ai cru saisir de ce fil conducteur.

- « L'écologie est majoritaire pour le constat, elle doit devenir majoritaire pour les solutions... Comment convaincre ? ... Nous changer d'abord ».
- « Plutôt que d'accuser ..., plutôt que l'arrogance de solutions envers et contre tout, il faut ... privilégier le dialogue (négociation ne veut pas dire compromission), sortir des postures, respecter tous les acteurs ... ».
- « Sortir de la frénésie de l'immédiateté pour la vision à long terme ; faire de la politique, ce ne sera pas imposer même avec consensus (exemple de l'écotaxe), mais favoriser... ».
- « A l'exemple de Podemos : si on fait de la politique avec des étiquettes, on laisse des gens dehors... Pour tout changer, il faut prendre soin de tous et de chacun ».

Marc GÉRENTON  
Coopérateur EELV  
Nice

---

## Les résultats de l'industrie nucléaire sont-ils en adéquation avec les objectifs de la COP 21 (Conférence Climat des Nations Unies, Paris 30/11/2015) ?

Les financiers peuvent-ils dire qu'ils ne savent pas ?  
Les politiques peuvent-ils dire qu'ils ne savent pas ?  
Les industriels peuvent-ils dire qu'ils ne savent pas ?  
Les journalistes peuvent-ils dire qu'ils ne savent pas ?

Combien d'articles sur le sujet ? Combien de documentaires ?

Avez-vous manqué la conférence de Nadezhda Kutepova en 2016 ?

Pour illustrer le courage et la persévérance des défenseurs de BURE et de tout le territoire depuis 1993, souvenez-vous !

*Le 29 septembre 1957, à 16h22, un réservoir de déchets radioactifs, contenant essentiellement du césium, du strontium et des traces de plutonium, explose sur le site de Mayak.*

Source : <http://leblogdejeudi.fr/mayak-1957-le-combat-de-nadezhda-kutepova>

Après avoir été un fervent défenseur de l'industrie nucléaire, l'ex-premier ministre Naoto Kan explique sa peur de la disparition de la nation japonaise.

Source : <http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/20150225.OBS3366/naoto-kan-comment-fukushima-m-a-rendu-definitivement-anti-nucleaire.html>

N'y a-t-il pas menace sur la vie de la nation ?

Les décisions politico-industrielles prises pour le nucléaire militaire et civil ne sont-elles pas d'une gravité sans commune mesure ?

Ne font-elles pas peser des risques réels sur les populations française, belge, suisse, liechtensteinoise, allemande, italienne, espagnole... ?

Les nuages radioactifs ne s'arrêtant pas aux frontières, l'Europe entière n'est-elle pas concernée ?

En cas de catastrophes nucléaires (plus de 150 *Installations nucléaires de base* (INB) ont été recensées sur le territoire français, sans oublier le transport de matières radioactives), l'exploitant et le préfet, conseillé par l'*Autorité de sûreté nucléaire* (ASN) pour les activités et installations du domaine civil, sont-ils prêts (expertise/décision/action) ?

L'*Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire* (IRSN) doit être en mesure de fournir aux pouvoirs publics des avis techniques, précis et rapides sur :

- la nature et la gravité de l'accident ;
- l'évolution de la situation et ses développements possibles ;
- les risques éventuels pour les travailleurs et les populations ;
- les modes et délais d'intervention ;
- ainsi que les actions de protection qui lui semblent les mieux adaptées.

Dans les faits, que se passera-t-il pour tous les habitants irradiés évacués, ou en errance, sans nourriture, isolés, abandonnés, aux terres agricoles et constructibles contaminées, aux maisons, outils de travail et hôpitaux détruits ?

Les secouristes de la protection civile seront-ils épargnés et capables de s'occuper des mouvements de masse d'êtres paniqués ?

Combien de liquidateurs français ?

Quelle partie de la terre accueillera un exode massif d'irradiés... qui en leur temps rejetaient les réfugiés ?

*Brigitte GIRY  
Coopératrice EELV  
Salon-de-Provence*

---

## **Un vote primaire !**

### **Pourquoi ?**

Un vote est censé révéler ce que pensent les électeurs des choix qui leur sont proposés, mais le système actuel ne permet de s'exprimer que sur un seul d'entre eux. Il n'est pas sincère mais stratégique, influencé par les sondages et médias.

## **Construisons au moins pour les primaires un autre système de vote.**

Demandons à chaque électeur ce qu'il pense de chaque candidat (soit par note, soit par tri, soit par OUI/NON/BOF, etc.). Nous aurons alors un vote qui révèle le choix réel des électeurs et non plus celui des médias et sondeurs.

### **Quelle crédibilité ?**

Le système actuel donne un gagnant qui démarre avec déjà presque 50% d'opposants déclarés. Un tel système divise les leaders et affaiblit le gagnant.

Le système multi-personnel donne un gagnant qui est déjà approuvé par peut-être 70 ou 80% des électeurs. Il désigne alors un rassembleur nettement plus crédible.

Ce vote permet aussi de savoir quels sont les courants considérés comme acceptables et ceux qui sont refusés par le plus grand nombre. Constituer une équipe en est grandement facilité.

En prime, l'élu en devient beaucoup plus crédible !

Argumentaire : <http://www.ecolocoop.org/documents/urgence.pdf>

Alain PERSAT  
Coopérateur EELV  
Marseille

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

*Pour le Comité National d'Animation du Réseau Coopératif (CNARC).*